



Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation @

Le jugement professionnel et la prise de décision dans les pratiques évaluatives

33^e session d'études de l'ADMEE-Canada

17 et 18 novembre 2011

Hôtel Palace Royal de Québec

775, avenue Honoré-Mercier, Québec (Québec) G1R 6A5
☎ 1-800-567-5276 / # Groupe 2096357

Mot de bienvenue

C'est avec un plaisir renouvelé que nous vous convions à la 33^e session d'étude de l'Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation (ADMEE) – Canada. L'expérience de l'an dernier ayant comblé plusieurs participants, nous récidivons et organisons l'édition de cette année dans ce même cadre enchanteur de la ville historique de Québec.

Le thème du colloque, « **Le jugement professionnel et la prise de décision dans les pratiques évaluatives** », est autant au cœur des activités des professionnels de l'éducation, de l'évaluation, des praticiens que des formateurs que j'invite cordialement à se joindre à nous. Il s'agit d'un événement unique qui confère l'occasion de confronter les idées, d'échanger, de discuter, de réfléchir collectivement aux questions qui nous préoccupent tous, d'en apprendre plus sur les expériences réalisées par nos collègues et, pourquoi pas, d'envisager des avenues de développement des projets de recherche conjoints.

Le programme est particulièrement riche. En témoignent, la variété et le haut calibre des communications scientifiques qui y sont proposées. Nous sommes aussi honorés cette année par la participation d'un fort contingent de nos collègues de l'Europe, notamment de la présidente de l'ADMEE-Europe, madame Lucie Mottier Lopez, professeure associée à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à l'Université de Genève. Elle animera un des deux ateliers, soit celui intitulé : « **Jugement professionnel et modération sociale** ». Le second atelier sera offert par monsieur André F. De Champlain, Director for Innovations in Testing National Board of Osteopathic Medical Examiners aux États-Unis : « **L'évaluation du progrès des étudiants : Une stratégie d'évaluation sous-utilisée en éducation?** » Quant à la conférence d'ouverture, elle sera prononcée par monsieur Jacques Plante, professeur retraité de l'Université Laval et portera sur le **Jugement professionnel et prise de décision : Étapes dans un processus ou un état d'esprit ?**

Enfin, je vous souhaite un congrès stimulant et enrichissant. J'espère que vos échanges seront des plus fructueux et qu'ils ouvriront des perspectives prometteuses. Au plaisir de vous rencontrer à Québec les 17 et 18 novembre prochains et de partager avec vous ce moment que nous anticipons mémorable.

Bonne session d'étude!

Le président de l'ADMEE-Canada,

Pascal Ndinga

Le jugement professionnel et la prise de décision dans les pratiques évaluatives

Horaire de la 33^e session d'études

Jeudi 17 novembre 2011	09 h 00	–	10 h 00	Accueil et inscription
	10 h 00	–	11 h 30	Ateliers 1 et 2
	11 h 30	–	13 h 15	Dîner libre
	13 h 15	–	13 h 45	Communications Bloc A
	14 h 00	–	14 h 30	Communications Bloc B
	14 h 45	–	15 h 15	Communications Bloc C
	15 h 30	–	16 h 00	Communications Bloc D
	16 h 15	–	16 h 45	Communications Bloc E
	16 h 45	–	18 h 00	Cocktail
	18 h 00	–	20 h 00	Assemblée générale de l'ADMEE

Vendredi 18 novembre 2011	08 h 30	–	09 h 00	Inscription
	09 h 00	–	10 h 15	Conférence d'ouverture
	10 h 15	–	10 h 45	Pause
	10 h 45	–	11 h 15	Communications Bloc F
	11 h 30	–	12 h 00	Communications Bloc G
	12 h 00	–	13 h 45	Dîner de l'ADMEE
	13 h 45	–	14 h 15	Communications Bloc H
	14 h 30	–	15 h 00	Communications Bloc I

Jeudi 17 novembre 2011

ATELIERS 1 et 2 (de 10 h à 11 h 30)

Atelier 1 Jugement professionnel et modération sociale

Conférencières : *Lucie Mottier Lopez* (Université de Genève) et *Anick Baribeau* (Université du Québec à Trois-Rivières)

Atelier 2 L'évaluation du progrès des étudiants : Une stratégie d'évaluation sous-utilisée en éducation?

Conférencier : *André F. De Champlain* (National Board of Osteopathic Medical Examiners)

BLOC A (de 13 h 15 à 13 h 45)

A1 Présentation d'une nouvelle méthode permettant de détecter les sujets qui répondent au hasard dans le cadre d'épreuves d'évaluation ou de questionnaires de recherche

Conférenciers : *Sébastien Béland*, *Gilles Raïche* et *Christian Bourassa* (Université du Québec à Montréal)

A2 La planification : une étape essentielle à l'intégration des pratiques évaluatives aux pratiques pédagogiques

Conférencières et conférencier : *Hélène Meunier*, *Gilles Raïche* et *Carole Raby* (Université du Québec à Montréal)

A3 Portrait des pratiques évaluatives d'enseignantes de l'éducation préscolaire à la Commission scolaire des Navigateurs

Conférencières : *Anne Melissa Roy*, *Marie-Hélène Hébert* et *Monica Boudreau* (Université du Québec à Rimouski)

BLOC B (de 14 h à 14 h 30)

B1 Étude du fonctionnement différentiel d'items sur de petits ensembles de données : une comparaison entre méthodes paramétriques et non paramétriques

Conférenciers : *François Pichette*, *Sébastien Béland* et *Gilles Raïche* (Université du Québec à Montréal)

B2 Les modèles d'évaluation de l'excellence organisationnelle appliqués au contexte universitaire québécois

Conférencière et conférenciers : *Claudine Ouellet* (Université Laval), *Pierre Valois* (Université du Luxembourg) et *Pierre Beaudoin* (Université Laval)

B3 L'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans un contexte d'évaluation certificative : expérimentation de la passation en ligne d'une épreuve de sciences et technologie

Conférenciers et conférencière : *Jean-Guy Blais* (Université de Montréal), *Martin Paré* (Softinov) et *Linda Drouin* (MELS)

BLOC C (de 14 h 45 à 15 h 15)

C1 La modélisation de Rasch pour valider la classification des étudiants en stage : une recherche exploratoire

Conférencier et conférencières : *Gilles Leclerc*, *Ema Ferreira* et *Louise Mallet* (Université de Montréal)

C2 Validation d'un questionnaire d'évaluation de l'enseignement à l'aide de la méthodologie des équations structurelles

Conférencière et conférenciers : *Sawsen Lakhali*, *Éric Frenette* et *Serge Sévigny* (Université Laval)

C3 Comment peut-on utiliser la carte conceptuelle pour évaluer les apprentissages?

Conférenciers : *Maxim Morin* et *Jean-Guy Blais* (Université de Montréal)

BLOC D (de 15 h 30 à 16 h)

- D1** L'ajout de 60 minutes d'éducation physique et à la santé par semaine au programme du primaire au Québec : évaluation des impacts sur la sédentarité, le rendement scolaire et l'estime de soi
Conférenciers : Célestin **Andzang**, Serge **Sévigny** et Claude **Goulet** (Université Laval)
- D3** Le portfolio professionnel : un outil d'évaluation intégré à la formation des maîtres
Conférencières : Hélène **Meunier**, Carole **Raby** et Sylvie **Viola** (UQAM)

BLOC E (de 16 h 15 à 16 h 45)

- E1** Modélisation de type Rasch de données recueillies à l'aide d'un accéléromètre : contraintes et pistes de solution
Conférencières et conférencier : Julie **Gronbin** (UQAR), Camille **Gagné** et Michel **Rousseau** (Université Laval)
- E2** Adéquation du modèle de socialisation à la consommation appliquée au domaine de l'épargne et l'invariance selon le mode de collecte de données
Conférencières et conférencier : Jacinthe **Cloutier**, Éric **Frenette** et Marie J. **Lachance** (Université Laval)

Vendredi 18 novembre 2011

Conférence d'ouverture (de 9 h à 10 h 15)

Jugement professionnel et prise de décision : Étapes dans un processus ou un état d'esprit?
Conférencier : Jacques **Plante**, professeur retraité de l'Université Laval

BLOC F (de 10 h 45 à 11 h 15)

- F1** L'évaluation des stages dans la formation des enseignants
Conférencier : André **Bernard** (Haute école pédagogique, Lausanne)
- F2** L'utilisation du jugement lors de l'élaboration des tâches évaluatives authentiques et équitables
Conférencières et conférencier : Nadine **Talbot**, Gilles **Raïche** et Louise **Ménard** (Université du Québec à Montréal)
- F3** Modèle d'évaluation de la qualité de dispositifs scolaires
Conférencier : Philippe **Tremblay** (Université Laval)

BLOC G (de 11 h 30 à 12 h)

- G1** Les procédures de sélection des items de réception et des sujets de production du Test de connaissance du français (TCF) et des examens du DELF-DALF
Conférencier : Bruno **Megre** (Centre international d'études pédagogiques - CIEP, Sèvres)
- G2** Les particularités du jugement et de la prise de décision en matière d'évaluation formative selon les « formes scolaires » du primaire
Conférencière : Joëlle **Morrisette** (Université de Montréal)
- G3** La rencontre entre l'évaluateur et les détenteurs d'enjeux : une condition essentielle au jugement crédible
Conférencières : Marie-Pier **Marchand** et Marthe **Hurteau** (UQAM)

BLOC H (de 13 h 45 à 14 h 15)

- H1** **Comment les évaluations à grande échelle peuvent-elles aider la pratique évaluative au quotidien?**
Conférencier et conférencière : *Pierre Brochu* et *Mélanie Labrecque* (Conseil des ministres de l'Éducation, Canada)
- H2** **Nature, variété et qualité des instruments de collecte de données utilisés dans des recherches doctorales**
Conférencier et conférencières : *Éric Dionne*, *Marielle Simon* et *Lilia Alexandra Simões Forte* (Université d'Ottawa)
- H3** **Combinaison et apports des différentes formes de jugement pour qualifier la prise de décision de la VAE**
Conférencière : *Sandrine Cortessis* (IFP, Lausanne)
-

BLOC I (de 14 h 30 à 15 h)

- I1** **Évaluer un programme axé sur le développement de la compétence interculturelle : l'importance d'une instrumentation adéquate**
Conférencière et conférencier : *Lilia Alexandra Simões Forte* et *Éric Dionne* (Université d'Ottawa)
- I2** **Le rôle de la triangulation référentielle dans des situations de jugement professionnel en évaluation**
Conférencière : *Lucie Mottier Lopez* (Université de Genève)

Jeudi 17 novembre 2011

ATELIERS 1 et 2 (de 10 h à 11 h 30)

Jeudi 10 h	Atelier 1	<p>Jugement professionnel et modération sociale</p> <p>Conférencières : <i>Lucie Mottier Lopez</i> (Université de Genève) et <i>Anick Baribeau</i> (Université du Québec à Trois-Rivières)</p> <p>Cet atelier propose d'expérimenter avec les participants une pratique de « modération sociale » afin de réfléchir au jugement professionnel en évaluation des apprentissages des élèves. Maxwell (2002) définit la modération sociale comme des pratiques de confrontation de « jugements humains » visant à développer les compétences professionnelles des enseignants à formuler des jugements d'évaluation fiables et équitables. Les participants seront amenés à apprécier des productions concrètes d'élèves que les animatrices proposeront, puis à confronter les repères qu'ils ont utilisés pour décider de l'appréciation de la production de l'élève. Les échanges viseront à identifier les différents aspects de la pratique évaluative pouvant faire l'objet de modération sociale et les enjeux qui s'y rapportent. Une réflexion collective critique sera menée sur le rôle des référents institutionnels (plans d'études, épreuves externes) qui sont, dans le jugement professionnel, interprétés en interaction avec d'autres sources d'information, dont les propres attentes (parfois implicites) et critères d'évaluation que l'enseignant s'est construits au fil de ses expériences professionnelles; les connaissances que l'enseignant a du curriculum; les connaissances et les attitudes que l'enseignant a vis-à-vis des caractéristiques des élèves. L'enjeu sera de tenter de dégager collectivement quelques éléments susceptibles de relever d'une culture commune en évaluation des apprentissages tout en considérant le caractère foncièrement clinique et situé du jugement professionnel.</p>
Jeudi 10 h	Atelier 2	<p>L'évaluation du progrès des étudiants : Une stratégie d'évaluation sous-utilisée en éducation?</p> <p>Conférencier : <i>André F. De Champlain</i> (National Board of Osteopathic Medical Examiners)</p> <p>Cet atelier proposera aux participants un aperçu des thèmes reliés à l'utilisation de stratégies d'évaluation du progrès des étudiants au cours d'un cycle pédagogique (p. ex. : une année scolaire). Ce type d'évaluation, utilisé fréquemment en médecine par exemple, permet d'évaluer l'acquisition de connaissances dans un domaine particulier (p. ex. : les sciences cliniques) au cours de la formation des étudiants. Par contre, leur emploi en éducation semble moins fréquent. Les avantages que comporte ce mode d'évaluation sont nombreux, y compris la possibilité de découvrir une lacune persistante sur le plan des connaissances. De plus, ces évaluations peuvent être utilisées afin d'évaluer l'impact d'un curriculum donné sur l'apprentissage des étudiants. Bref, l'évaluation du progrès des étudiants est avantageuse tant sur le plan individuel que sur celui de l'évaluation de programmes.</p>

BLOC A (de 13 h 15 à 13 h 45)

Jeudi 13 h 15 **A1 Présentation d'une nouvelle méthode permettant de détecter les sujets qui répondent au hasard dans le cadre d'épreuves d'évaluation ou de questionnaires de recherche**

Conférenciers : *Sébastien Béland*, *Gilles Raïche* et *Christian Bourassa* (Université du Québec à Montréal)

Les indices de détection de patrons de réponses inappropriés (person-fit indexes) présentent plusieurs limites qui les rendent difficiles à utiliser dans certains contextes d'épreuves d'évaluation ou de questionnaires de recherche (Meijer & Sijtsma, 2001). Par exemple, nous savons que les indices paramétriques sont difficilement utilisables avec des ensembles de données de moins de cinquante sujets. D'autre part, nous savons que la majorité des indices ne permettent pas de détecter des comportements aussi précis que le sous-classement intentionnel ou la réponse au hasard. À part l'indice développé par Blais, Raïche et Magis (2009), on peut, au mieux, utiliser les quantiles d'une distribution connue d'un indice pour permettre de savoir si un patron de réponses est normal ou s'il est inapproprié.

Dans le cadre de cette communication, nous présenterons une toute nouvelle approche permettant de détecter les sujets qui répondent au hasard lors d'épreuves d'évaluation ou de questionnaires de recherche. Pour ce faire, nous articulons notre réflexion en trois grandes sections. Dans un premier temps, nous présenterons les détails techniques de cette méthode qui s'inspire de l'utilisation du facteur de Bayes pour évaluer un nombre fini d'hypothèses informatives (Hojtink, Klugkist & Boelen, 2008). Dans un deuxième temps, nous testerons cette méthode dans certaines conditions de simulation différentes et auprès d'un sous-ensemble de données découlant du test de classement en anglais langue seconde au Collège de l'Outaouais (1998). L'objectif de cette section sera de mettre en exergue la flexibilité et l'efficacité de la méthode. Enfin, nous présenterons quelques avenues de recherche visant à appliquer cette approche à différents contextes.

Jeudi 13 h 15 **A2 La planification : une étape essentielle à l'intégration des pratiques évaluatives aux pratiques pédagogiques**

Conférencières et conférencier : *Hélène Meunier*, *Gilles Raïche* et *Carole Raby* (Université du Québec à Montréal)

Dans le contexte des approches par compétences, le passage du paradigme de l'enseignement au paradigme de l'apprentissage suscite de nombreux questionnements tant du côté des chercheurs que des praticiens et entraîne des changements importants dans les pratiques des enseignants. Les pratiques d'évaluation des apprentissages ne peuvent plus être isolées des pratiques pédagogiques qu'elles accompagnent pour qu'il y ait apprentissage. Parmi les pratiques enseignantes qui favorisent cette intégration, nous nous sommes intéressés tout particulièrement à la planification comme fil conducteur entre l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

La planification se définit comme un tout qui met l'accent sur le but à atteindre, qui permet à l'enseignant d'établir des liens explicites et de créer une structure cohérente dans son enseignement. Planifier, c'est une étape importante à partir de laquelle peut,

notamment, être structuré le changement. De plus, l'enseignant peut s'appuyer sur sa planification pour porter un jugement professionnel et la prise de décisions. Dans cette optique, peut-on considérer la planification comme la pierre angulaire pour assurer non seulement un enseignement de qualité, mais aussi une évaluation de qualité? Quels sont les liens entre la planification pédagogique et la planification de l'évaluation des apprentissages?

À partir d'une revue de documentation récente dans le domaine, cette communication vise à décrire les différentes facettes, ainsi qu'à proposer un nouveau modèle théorique de la planification.

Jeudi 13 h 15

A3

Portrait des pratiques évaluatives d'enseignantes de l'éducation préscolaire à la Commission scolaire des Navigateurs

Conférencières : *Anne Melissa Roy*, *Marie-Hélène Hébert* et *Monica Boudreau* (Université du Québec à Rimouski)

Lors du lancement du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) en 2001, le MELS a intégré le programme d'éducation préscolaire à celui du primaire pour la première fois de son histoire. Cette section du PFEQ n'est toutefois pas un programme d'étude comme celui du primaire, mais bien un programme d'éducation préscolaire. Cette distinction permet à la maternelle de conserver sa spécificité, à savoir favoriser le développement global de chaque enfant, ce qui rend complexe l'évaluation des six compétences du programme. Qu'en est-il au juste des pratiques évaluatives des enseignantes du préscolaire? Cette question n'a pas encore reçu l'attention qu'elle mérite, car aucune étude, à notre connaissance, n'a porté précisément sur ce sujet. À cet égard, nous avons remis en question les pratiques évaluatives déclarées d'enseignantes de maternelle de la Commission scolaire des Navigateurs (N = 103) au moyen d'un questionnaire d'enquête autoreprésenté. S'appuyant sur les travaux de Chouinard et al. (2005) et Forgette-Giroux et al. (1996), le questionnaire a été validé par un comité d'experts et préexpérimenté auprès d'enseignantes de maternelle. Un portrait des pratiques évaluatives (sentiment de compétence, outils d'évaluation utilisés, etc.) a été tracé grâce à des analyses descriptives. Les résultats seront discutés en fonction de la documentation sur le sujet.

BLOC B (de 14 h à 14 h 30)

Jeudi 14 h

B1

Étude du fonctionnement différentiel d'items sur de petits ensembles de données : une comparaison entre méthodes paramétriques et non paramétriques

Conférenciers : *François Pichette*, *Sébastien Béland* et *Gilles Raïche* (Université du Québec à Montréal)

Lorsque différents groupes de participants (par exemple, des garçons et des filles) ne répondent pas de la même façon aux items d'un même test, il est question de fonctionnement différentiel d'items. De nombreuses méthodes ont été développées pour détecter l'occurrence de ce type de problème. Par exemple, les méthodes paramétriques telles que le chi-carré de Lord (1980) reposent sur un modèle de réponse à l'item alors que les méthodes non paramétriques, telles que le test de Mantel-Haenszel (Holland & Thayer, 1988), ne reposent pas sur un modèle de réponse à l'item.

En mesure et évaluation, il est largement admis que les méthodes traditionnelles de

détection du fonctionnement différentiel d'items requièrent l'utilisation de grands ensembles de données. Malheureusement, ce ne sont pas toutes les recherches en éducation qui peuvent respecter cette contrainte importante. De plus, un survol de la documentation démontre que peu de recherches portant sur de petits échantillons ont été produites dans le passé (Lai, Tereshi & Gershon, 2005).

Dans le cadre de cette étude, nous comparerons le taux de détection selon certaines méthodes paramétriques à celui de certaines méthodes non paramétriques. Pour ce faire, nous analyserons différents tests d'habileté en langue seconde qui portent tous sur de petits ensembles de données. Nos premiers résultats démontrent qu'il existe une différence de taux de détection entre les méthodes paramétriques et non paramétriques.

Jeudi 14 h

B2 Les modèles d'évaluation de l'excellence organisationnelle appliqués au contexte universitaire québécois

Conférencière et conférenciers : *Claudine Ouellet* (Université Laval), *Pierre Valois* (Université du Luxembourg) et *Pierre Beaudoin* (Université Laval)

La préoccupation grandissante au sujet du sous-financement des universités québécoises et des déficits qu'elles accumulent demande à explorer de nouvelles avenues possibles en matière de gestion et d'évaluation institutionnelle. Selon le président-directeur général de la Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CREPUQ), le manque de ressources financières menace dorénavant la qualité de la formation et la compétitivité des universités québécoises en recherche (2010). Par ailleurs, la reddition de comptes ainsi que les principes en matière de gouvernance pèsent de plus en plus sur le milieu universitaire et nécessitent de la part des administrateurs une rigueur exemplaire.

Le recours aux approches et aux outils issus du courant managérial de gestion de la qualité (*Total Quality Management - TQM*), représente une solution intéressante. Déjà populaire au sein de l'entreprise privée, ce mode de gestion se base sur la mesure et l'amélioration en continu de tous les aspects d'une organisation. Ainsi, les ressources sont optimisées, les coûts dits de « non-qualité » (c'est-à-dire ne créant aucune valeur ajoutée) sont éliminés et les processus internes sont allégés. La mesure et l'évaluation sont fortement enracinées dans ce mode de gestion. Ainsi, l'utilisation d'un modèle d'évaluation d'excellence organisationnelle est privilégiée pour mesurer la performance.

L'objectif de cette communication consiste à présenter une courte synthèse de la recension des écrits et du cadre d'analyse de cette recherche théorique. Plus spécifiquement, il s'agira de faire un survol des principaux modèles d'évaluation de l'excellence utilisés à travers le monde et de définir les concepts à la base de ces modèles. Cette synthèse des connaissances actuellement disponibles dans la documentation sur les modèles d'évaluation de l'excellence soulève des questions quant à l'importance et la pertinence d'intégrer une gestion issue de ces modèles d'évaluation dans les institutions d'enseignement supérieur. La dernière partie de la présentation traite des avantages liés à l'adoption d'un mode de gestion pour le secteur universitaire.

Jeudi 14 h

B3 L'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans un contexte d'évaluation certificative : expérimentation de la passation en ligne d'une épreuve de sciences et technologie

Conférenciers et conférencière : *Jean-Guy Blais* (Université de Montréal), *Martin Paré* (Softinov) et *Linda Drouin* (MELS)

Avec l'utilisation croissante des technologies de l'information et de la communication dans les écoles, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) est souvent interpellé par les établissements scolaires sur des questions liées à l'utilisation de ces technologies dans le contexte de la passation des épreuves ministérielles. Des demandes insistantes sont formulées par certains établissements qui ont mis de l'avant dans leur projet éducatif le recours aux technologies. Par souci d'équité et de justice à l'endroit des élèves, le MELS s'interroge sur les conditions et conséquences du recours aux technologies pour la passation d'épreuves certificatives en ligne. En collaboration avec des chercheurs du GRIÉMÉtic de l'Université de Montréal, une expérience a donc été réalisée en ce sens auprès de 44 élèves de quatrième secondaire d'une école de l'Estrie en mai 2010. L'expérience a visé un des volets de la compétence «Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques», celui de «l'Analyse d'un objet technique». La présentation fera état des caractéristiques de l'épreuve, de la plateforme de passation en ligne développée à cet effet, des observations réalisées durant la passation et des commentaires des élèves au sujet de leur expérience.

L'expérience réalisée fait partie de la deuxième phase d'un projet collaboratif avec le MELS du Québec qui a permis de fournir des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Quels sont les avantages et les inconvénients de l'utilisation des technologies en contexte d'évaluation certificative dans le domaine des sciences et technologies?
- Dans une perspective de moyen et de long terme, quelle démarche le MELS devrait-il privilégier pour être en mesure d'assurer le développement d'épreuves certificatives qui tiennent compte des avancées relatives à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles?

BLOC C (de 14 h 45 à 15 h 15)

Jeudi 14 h 45

C1 La modélisation de Rasch pour valider la classification des étudiants en stage : une recherche exploratoire

Conférencier et conférencières : *Gilles Leclerc*, *Ema Ferreira* et *Louise Mallet* (Université de Montréal)

L'évaluation de la performance clinique en stage constitue un facteur déterminant du cheminement académique des étudiants du doctorat professionnel en pharmacie tout particulièrement lors de la dernière année du programme. La réussite académique au programme, l'obtention du droit de pratique, voire l'accès aux études supérieures peuvent en dépendre. Le projet VESTA propose alors un exercice de validation de l'approche évaluative appliquée en stage en cherchant à confronter les fondements au cœur même de la définition des concepts, du développement de l'instrumentation ainsi que de l'élaboration des procédures de cotation et d'interprétation, auprès des résultats d'une analyse des données empiriques selon le modèle de Rasch. Les données d'évaluation recueillies, entre septembre 2010 et juin 2011, au terme de chacun des

quatre stages obligatoires de la dernière année du programme constituent la base de cette étude. Dans un premier temps, celle-ci vise à explorer la capacité de l'approche évaluative à déterminer avec précision et fidélité le niveau de performance clinique de chacun des 185 étudiants, notamment par une analyse de variance pour confirmer l'unidimensionnalité des données et mesurer l'impact des biais en contexte clinique. Dans un deuxième temps, par une analyse des items, de leur indépendance locale et de leur fonctionnement différentiel. Finalement, dans un dernier temps, à comparer, auprès d'approches alternatives de classification, la capacité de la démarche actuelle de cotation et d'interprétation à différencier ainsi qu'à classer adéquatement les étudiants afin de juger du caractère équitable et optimal des décisions académiques prises. La réceptivité des gestionnaires face à l'étude ainsi que l'influence anticipée des résultats sur d'éventuels ajustements aux procédures d'évaluation témoigne de l'apport de la modélisation à la validation de processus évaluatif tout en militant pour la complémentarité des paradigmes de la mesure et de l'évaluation.

Jeudi 14 h 45

C2 Validation d'un questionnaire d'évaluation de l'enseignement à l'aide de la méthodologie des équations structurelles

Conférencière et conférenciers : *Sawsen Lakhal, Éric Frenette et Serge Sévigny* (Université Laval)

La présente étude a pour but de vérifier la structure factorielle d'un questionnaire portant sur l'évaluation de l'enseignement. Ce Questionnaire a été administré à 1641 étudiants inscrits dans un Cégep de la région de Québec. Trente enseignants se sont prêtés à l'expérimentation. Un modèle théorique à sept dimensions a été élaboré et validé qualitativement auprès des différentes parties impliquées (partie patronale et partie syndicale). Compte tenu de l'absence de consensus quant au nombre de dimensions à retenir pour l'évaluation de l'enseignement (Gélinas, Huot, Jeanrie, 2007; Marsh, 1987), plusieurs solutions factorielles ont été testées à l'aide de la méthodologie des équations structurelles, y compris celle proposée à sept dimensions. Ces solutions seront discutées lors de cette présentation.

Jeudi 14 h 45

C3 Comment peut-on utiliser la carte conceptuelle pour évaluer les apprentissages?

Conférenciers : *Maxim Morin et Jean-Guy Blais* (Université de Montréal)

Au Québec, le renouveau pédagogique a grandement transformé la pratique enseignante, notamment sur le plan des responsabilités des enseignants en évaluation des apprentissages. D'une part, dans un contexte où les pratiques évaluatives des enseignants sollicitent de plus en plus leur jugement professionnel, ces derniers sont tenus de diversifier leurs sources d'information afin d'éclairer leurs prises de décisions. D'autre part, à la suite de récentes propositions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), les enseignants devront également concilier l'évaluation des connaissances et des compétences. À nos yeux, cette double responsabilité de la pratique évaluative soulève un questionnement quant à la nature des traces à recueillir et des instruments appropriés pour collecter cette information.

Dans le cadre de cette présentation, nous proposons donc de traiter d'un outil d'évaluation qui serait susceptible de s'harmoniser avec l'évaluation de connaissances et de compétences : la carte conceptuelle. Avant tout, la carte conceptuelle serait un outil intéressant pour rendre compte d'autres aspects de l'apprentissage, notamment la structuration des connaissances, qui sont difficiles à évaluer avec des approches traditionnelles. Par ailleurs, la carte conceptuelle permettrait de documenter la progression des apprentissages des élèves et d'évaluer les ressources mobilisables par

ceux-ci en contexte de manifestation de compétences. Certes, les utilisations potentielles de la carte conceptuelle sont intrinsèquement attrayantes, mais une réflexion s'impose sur les caractéristiques des tâches d'évaluation employant la carte conceptuelle.

Cette présentation cherchera à alimenter cette réflexion en abordant les fondements théoriques de la carte conceptuelle, en traçant le portrait des variantes de tâches d'évaluation et de critères d'évaluation mis au point dans les recherches antérieures et en discutant des avantages et des limites de ces variantes.

BLOC D (de 15 h 30 à 16 h)

Jeudi 15 h 30

D1 L'ajout de 60 minutes d'éducation physique et à la santé par semaine au programme du primaire au Québec : évaluation des impacts sur la sédentarité, le rendement scolaire et l'estime de soi

Conférenciers : *Célestin Andzang*, *Serge Sévigny* et *Claude Goulet* (Université Laval)

Pour lutter contre la sédentarité et ses effets sur le surpoids et l'obésité, le gouvernement du Québec recommande aux commissions scolaires d'augmenter le temps d'enseignement de l'éducation physique et à la santé. Cette mesure vise, notamment, à inculquer aux jeunes un mode de vie sain et actif afin de combattre la sédentarité. L'objectif de cette recherche est d'évaluer l'impact de cette mesure sur la sédentarité des élèves de sixième année telle que déterminée par le nombre d'heures d'activités physiques pratiquées à l'extérieur de l'école et par la dépense énergétique liée à ces activités. Afin d'informer les décideurs de l'impact éventuel de ce programme, une étude a été menée auprès de 261 élèves, filles et garçons âgés de 11 à 12 ans fréquentant les écoles publiques des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Les écoles et classes participantes ont été sélectionnées au hasard dans un devis quasi expérimental avec mesure avant et après. Des mesures valides de l'activité physique et de la dépense énergétique ont été utilisées. Les données ont été soumises à l'analyse de covariance. Les résultats indiquent qu'il y a peu de relation entre le temps d'éducation physique et à la santé à l'école et la sédentarité des élèves (activités physiques ainsi que dépense énergétique). La discussion fait état de la pertinence du programme en lien avec la sédentarité, des retombées quant à l'avancement des connaissances et des limites concernant la mesure de la dépense énergétique des élèves du primaire.

Jeudi 15 h 30

D3 Le portfolio professionnel : un outil d'évaluation intégré à la formation des maîtres

Conférencières : *Hélène Meunier*, *Carole Raby* et *Sylvie Viola* (UQAM)

Le portfolio professionnel est un outil d'évaluation qui est implanté à l'Université du Québec à Montréal dans la formation initiale des étudiants au baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire depuis 2008-2009. Dans ce contexte, le portfolio se présente comme un outil transversal de réflexion continue qui permet à l'étudiant et à l'étudiante d'organiser les apprentissages de manière à témoigner et à porter un jugement sur le développement de ses compétences tout au long de sa formation et même au-delà. Cette communication vise à présenter une étude sur la perception des étudiants du portfolio électronique comme outil de développement professionnel. L'enquête a été menée à deux moments distincts en 2009-2010 et en 2010-2011 auprès des étudiants en formation des maîtres à l'UQAM.

Nous présenterons les résultats obtenus à l'aide d'un questionnaire à questions fermées et ouvertes ainsi que les recommandations pour l'intégration du portfolio professionnel.

BLOC E (de 16 h 15 à 16 h 45)

Jeudi 16 h 15 E1 **Modélisation de type Rasch de données recueillies à l'aide d'un accéléromètre : contraintes et pistes de solution**

Conférencières et conférencier : *Julie Grondin* (UQAR), *Camille Gagné* et *Michel Rousseau* (Université Laval)

L'accéléromètre est un instrument très utilisé pour mesurer l'activité physique. Chez les enfants d'âge préscolaire, il est recommandé de l'utiliser de façon à capter les mouvements aux 15 secondes pendant au moins quatre journées. Il en résulte donc un nombre important de mesures. Cependant, il existe peu d'évidences scientifiques permettant de déterminer comment analyser ces données et construire ainsi un score valide et fidèle d'activité physique. L'objectif de cette communication vise à décrire l'application du modèle à facettes de Rasch pour l'analyse des données de l'accéléromètre, les contraintes rencontrées (grand nombre de données à manipuler, variabilité dans les heures d'arrivée et de départ des enfants dans les CPE, captation aux 15 secondes, échelle de mesure de l'accéléromètre, etc.) et les pistes de solution que l'on peut dégager de cette expérience pour les recherches futures.

Jeudi 16 h 15 E2 **Adéquation du modèle de socialisation à la consommation appliquée au domaine de l'épargne et invariance selon le mode de collecte de données**

Conférencières et conférencier : *Jacinthe Cloutier*, *Éric Frenette* et *Marie J. Lachance* (Université Laval)

La venue de l'Internet engendre, chez les chercheurs, des préoccupations à l'égard de possibles biais dus au choix du mode de collecte de données (MCD). Le but de cette communication consiste à présenter une comparaison des résultats obtenus au modèle de socialisation à la consommation de Moschis et Churchill (1978) appliqué au domaine de l'épargne selon le MCD (téléphone ou Internet). Ce modèle regroupe les influences que les agents de socialisation (parents, pairs, médias, école, etc.) exercent sur l'apprentissage de connaissances, de comportements ou d'attitudes en matière de consommation chez les jeunes. La recherche comportait deux volets : a) l'adéquation dudit modèle a été vérifiée à l'aide d'analyses acheminatoires basées sur les équations structurelles et b) des analyses, basées sur les équations structurelles, ont été effectuées pour vérifier l'invariance du modèle selon le MCD. Les données utilisées pour procéder aux analyses proviennent d'une étude plus large qui visait à mesurer différents concepts liés à des compétences en matière d'épargne. Un total de 1 366 jeunes adultes québécois âgés entre 18 et 29 ans ont rempli un questionnaire (téléphone : n = 400 [221 femmes, 179 hommes]; Internet : n = 966 [652 femmes, 314 hommes]). Les résultats obtenus au premier volet indiquent que le niveau de compétence des jeunes adultes en matière d'épargne se mesure principalement par la dimension conative et que ce sont les sources d'influence non spécialisées (parents, amis, collègues) qui sont les plus influentes. Après vérification de l'invariance, deux liens présentent des différences, soit ceux reliant les sources (spécialisées et non spécialisées) au concept de compétence. Ces variations seraient causées par les différences observées sur le plan du profil de l'échantillon et non par le MCD. Les

résultats sont discutés en regard de leur implication méthodologique quant au choix du MCD.

Vendredi 18 novembre 2011

Conférence d'ouverture (de 9 h à 10 h 15)

Vendredi 9 h

Jugement professionnel et prise de décision : Étapes dans un processus ou un état d'esprit ?

Conférencier : *Jacques Plante*, professeur retraité de l'Université Laval

Le jugement professionnel consiste grosso modo à porter une appréciation sur quelque chose. À première vue cela paraît simple et à la portée de n'importe qui. Dans le fond, l'évaluation, tout comme l'enseignement, c'est en quelque sorte la chose la plus facile au monde... tant et aussi longtemps que l'on ne se soucie pas d'être compris.

Que ce soit pour la conception et la réalisation d'un curriculum, d'un programme, d'une approche pédagogique ou même d'une simple pratique pédagogique, il est courant de penser que le jugement professionnel et son nécessaire associé, la prise de décision, constituent les dernières étapes d'un processus d'évaluation.

La conférence à laquelle vous assisterez se propose de déconstruire cette façon de voir. Plus spécifiquement, après un tour d'horizon des questions qui à tout moment doivent accompagner le jugement professionnel et la prise de décision, deux objectifs seront principalement poursuivis :

- montrer qu'une qualité souhaitée, aussi bien soit-elle, peut devenir l'ennemie d'un autre bien et, conséquemment, que ce n'est pas sur la foi d'une seule qualité, telle l'efficacité ou encore l'efficience, qu'une prise de décision éclairée puisse s'opérer;
- sous lumière des questions mises en évidence dans la conférence, conclure que le jugement professionnel et la prise de décision sont davantage un état d'esprit que de simples étapes dans le processus d'évaluation.

Ces deux objectifs seront poursuivis dans un style simple et décontracté, parsemé d'exemples divers tirés du monde de l'enseignement en général, des approches pédagogiques telle l'approche par les compétences, et de la conception de l'approche curriculaire.

BLOC F (de 10 h 45 à 11 h 15)

Vendredi 10 h 45

F1 L'évaluation des stages dans la formation des enseignants

Conférencier : *André Bernard* (Haute école pédagogique, Lausanne)

L'évaluation des pratiques des futurs enseignants présente plusieurs difficultés qu'il est difficile d'éluder. Une première série d'obstacles réside dans la nature même du travail enseignant. Consistant davantage en un dialogue avec la situation plutôt que l'application de procédures clairement établies, l'activité enseignante est caractérisée par des pratiques hétérogènes et l'absence de stabilisation de modèles de l'agir enseignant (Jorro & Maurice, 2008). Les recherches sur « l'effet-maître » (Bressoux 1994, 2006), montrent aussi la difficulté d'isoler les pratiques des contextes dans

lesquelles elles agissent, et donc de formuler des indicateurs de compétence ayant une universalité suffisante. De plus les produits de l'activité ne sont pas toujours lisibles, surtout à court terme.

D'autres obstacles sont issus de l'approche par compétences. Elle suppose une série d'inférences, pour passer de la tâche réalisée à la performance, puis à la compétence, inférences impliquant de nombreuses interprétations et jugements. En passant en revue différentes grilles d'évaluation ou échelles descriptives, nous avons observé la difficulté à proposer de tels outils qui ne reposent pas massivement sur la subjectivité de l'évaluateur.

Faut-il alors se rabattre sur ce qui serait mesurable ou comparable, et laisser de côté les autres aspects de l'activité enseignante? C'est ce que nous avons observé par exemple dans le Performance Assessment for California Teachers (PACT) auquel nous avons eu l'occasion de participer à deux reprises. Nous voyons cependant le danger d'amputer l'activité enseignante de dimensions importantes voire capitales, et par la suite de restreindre la formation à ce qui est évalué.

Notre questionnement se traduit par une recherche sur l'évaluation des performances dans la formation pratique, visant à baliser une méthodologie d'évaluation utilisant la vidéo dans l'évaluation des stages, permettant un dispositif efficient, acceptable et fiable.

Vendredi 10 h 45

F2

L'utilisation du jugement lors de l'élaboration des tâches évaluatives authentiques et équitables

Conférencières et conférencier : *Nadine Talbot*, *Gilles Raïche* et *Louise Ménard* (Université du Québec à Montréal)

Souvent, le jugement professionnel en évaluation des apprentissages est associé à l'étape où l'enseignant doit sanctionner les acquis dans le cadre d'un cours précis. À ce moment, il est fondé sur des données fournissant un portrait des apprentissages de l'étudiant. Pour ce faire, l'enseignant doit avoir recours à des outils d'évaluation permettant d'obtenir des données pertinentes et en quantité suffisante. Par ailleurs, l'enseignant doit aussi utiliser son jugement professionnel lors de l'élaboration des tâches d'évaluation. À cette étape, les quatre dimensions de l'évaluation, notamment, l'authenticité et l'équité de la tâche, peuvent être des points de référence. Ces deux dimensions ont des caractéristiques qui leur sont propres. Ainsi, au cours de notre présentation, les critères assurant l'équité en évaluation ainsi que ceux assurant l'authenticité en évaluation seront énoncés. Pour appuyer notre propos et porter un jugement sur l'impact de ces dimensions de l'évaluation des apprentissages en salle de classe, des données issues d'une enquête réalisée dans le réseau collégial québécois sur les liens entre la perception par les étudiants de leur motivation aux études et la perception des pratiques d'évaluation des apprentissages en salle de classe seront analysées. À cet égard, des analyses factorielles exploratoires et des analyses par corrélations canoniques seront réalisées.

Vendredi 10 h 45

F3

Modèle d'évaluation de la qualité de dispositifs scolaires

Conférencier : *Philippe Tremblay* (Université Laval)

Cette communication vise à présenter un modèle multidimensionnel d'évaluation de la qualité de dispositifs scolaires destinés aux élèves à besoins spécifiques (classes spéciales, intégration scolaire, etc.). Délaissant le « débat ontologique » (Behrens, 2007) autour du concept de qualité, nous souhaitons proposer un modèle

multidimensionnel d'évaluation de la qualité. Inspiré des modèles développés par Bouchard et Plante (2002) et par De Ketele et Gérard (2007), nous définissons la qualité d'un dispositif scolaire sur la base des liens de conformité entre les différentes caractéristiques d'un dispositif scolaire (population, objectifs, ressources, environnement, actions, effets, espace/temps). Utilisant le processus de référentialisation (Figari, 1994), nous avons construit un modèle composé de dix dimensions de la qualité (pertinence, adéquation, congruité, synergie, efficacité, efficience, fiabilité, impact, bien-fondé et la flexibilité), mutuellement exclusives. Ces dimensions représentent un rapport de conformité bidirectionnel entre un référent (qualité voulue) et un référé (qualité rendue ou perçue), mais également en un rapport de conformité entre la qualité rendue (qualité quantifiable) et la qualité perçue (qualité qualifiable). Utilisé dans le cadre d'une analyse comparée de deux dispositifs destinés à des élèves à besoins spécifiques, nous présenterons quelques résultats pour illustrer l'utilisation faite de ce modèle. Enfin, adoptant une vision formative du présent modèle, nous pensons que celui-ci offre la possibilité à différents acteurs (chercheurs, acteurs institutionnels, etc.) d'adopter une perspective holistique des dispositifs étudiés et d'ainsi mieux gérer leur complexité pour cerner les processus mis en œuvre et d'appuyer la prise de décision.

BLOC G (de 11 h 30 à 12 h)

Vendredi 11 h 30

G1

Les procédures de sélection des items de réception et des sujets de production du Test de connaissance du français (TCF) et des examens du DELF-DALF

Conférencier : *Bruno Megre* (Centre international d'études pédagogiques - CIEP, Sèvres)

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) est un établissement public sous tutelle du ministère français de l'Éducation. Il a la responsabilité du développement et de la diffusion des certifications en français langue étrangère de l'État à travers le monde. Chaque année, plus 430 000 candidats se présentent aux sessions organisées dans plus de 1 000 centres d'examen dans 170 pays, agréés au sein des établissements du réseau culturel français (Alliances françaises et Instituts français) mais aussi d'un très grand nombre d'universités étrangères. Le CIEP dispose de deux outils de mesure en évaluation : un test (le TCF : TCF et TCF Québec) et des examens (le DELF et le DALF). Tous deux sont harmonisés sur les niveaux de compétence définis par le Cadre européen commun de référence.

Les outils de conception du TCF et du DELF-DALF ont été construits afin d'améliorer la prise de décision en matière de recrutement des rédacteurs et des concepteurs ainsi que de sélection d'items de réception et de sujets d'expression. Nous présenterons, au cours de cette communication, les procédures de conception/sélection ainsi que les outils qui accompagnent nos prises de décision en la matière : procédures et test de recrutement des rédacteurs et des concepteurs, critères d'évaluation (sélection/rejet) des items et des sujets, procédures de gestion opérationnelle mises en place à la lumière de la norme ISO 9001 : 2008, conseil d'orientation et conseil scientifiques, analyses et outils psychométriques.

Tous ces outils et procédures s'inscrivent directement dans une démarche qualité en lien avec nos missions de service public. Leur application et leur utilisation répondent également au fort enjeu social que représentent nos certifications car elles s'adressent

à des candidats soucieux de leur avenir académique, professionnel ou personnel dans un pays francophone. De ce fait, tous ces éléments doivent concourir à renforcer un jugement professionnel et de professionnels.

Vendredi 11 h 30 G2 Les particularités du jugement et de la prise de décision en matière d'évaluation formative selon les « formes scolaires » du primaire

Conférencière : *Joëlle Morrissette* (Université de Montréal)

Au cours des dernières années, des chercheurs se sont intéressés au jugement professionnel des enseignants et à la prise en décision qu'elle implique au regard de la fonction de sanction des apprentissages (par exemple, Lafortune & Allal, 2008). Cependant, peu de recherches se sont attardées à cette question en relation avec la fonction formative de l'évaluation, encore moins lorsqu'il s'agit de démarches plus informelles qui s'intègrent aux activités quotidiennes de la classe (Bell & Cowie; Leung & Mohan, 2004). Dans le cadre de deux récentes recherches (Morrissette, en cours, 2010), c'est le jugement d'un groupe d'enseignantes du primaire en relation avec cette fonction de l'évaluation qui a été examiné à l'appui d'un dispositif d'enquête collaboratif s'inspirant du courant sur l'analyse des pratiques en psychologie du travail (Clot, 1999). Des entretiens individuels et de groupe ont en effet permis aux enseignantes d'explicitier la rationalité de pratiques d'évaluation formative, ciblées lors de l'observation de bandes vidéo produites dans leur classe, et de confronter leurs différentes logiques d'intervention. Il se dégage de ces recherches que deux processus sont toujours engagés dans chacune des pratiques étudiées, soit une « définition de la situation » de chaque élève face aux apprentissages ciblés – le jugement –, de même qu'une intervention visant à soutenir les apprentissages – la prise de décision et le passage à l'action. Je présenterai quelques éléments de ces deux processus qui sont réalisés dans l'interaction de la classe, dans des démarches itératives, en faisant ressortir leurs particularités selon les contextes de pratique : classe primaire à un seul niveau et à deux niveaux, classe maternelle, classe d'éducation physique. On verra ainsi comment le jugement professionnel et la prise de décision dans les pratiques évaluatives sont à la fois contraints et permis par les « formes scolaires » liées à ces différents contextes.

Vendredi 11 h 30 G3 La rencontre entre l'évaluateur et les détenteurs d'enjeux : une condition essentielle au jugement crédible

Conférencières : *Marie-Pier Marchand* et *Marthe Hurteau* (UQAM)

La communication va présenter aux participants les résultats d'un volet du programme de recherche dirigé par Hurteau. Ce volet s'inscrit dans une perspective exploratoire et vise à cerner le processus sous-jacent à la production d'un jugement crédible dans le cadre de l'évaluation de programme. Plus précisément, par jugement crédible, nous entendons un jugement qui s'avère « acceptable » aux yeux des détenteurs d'enjeux. Dix-neuf entrevues en personne ont été réalisées auprès de professionnels issus de divers domaines d'intervention, afin de cerner leurs façons de faire pour générer un tel jugement. L'analyse des données a permis de générer un modèle, composé d'un processus de production d'un jugement ainsi que d'un processus lié à sa crédibilisation, ceux-ci étant concomitants et itératifs. Le modèle a ensuite été soumis à des experts en évaluation de programme afin de l'adapter au domaine. Des ajustements ont été apportés. Il ressort de cette démarche que la collaboration entre l'évaluateur et les détenteurs d'enjeux est essentielle afin de favoriser la communication délibérative entre ces acteurs, condition essentielle à la production d'un jugement crédible. Plus

spécifiquement, les résultats de l'étude mettent en évidence que cette délibération est hautement tributaire des qualités de l'évaluateur ainsi que des différentes perspectives des détenteurs d'enjeux. Ces aspects propres aux acteurs en jeu demeurent d'ailleurs aussi essentiels que les processus qu'ils supportent. Dans un premier temps, nous présenterons le modèle en détaillant ses processus ainsi que leurs composantes respectives, en prenant soin, dans un second temps, de nous attarder plus spécifiquement à la rencontre entre l'évaluateur et les détenteurs d'enjeux, gage de succès de l'entreprise évaluative. Nous conclurons par les pistes de recherches futures et une invitation à la discussion avec les participants.

BLOC H (de 13 h 45 à 14 h 15)

Vendredi 13 h 45 H1 **Comment les évaluations à grande échelle peuvent-elles aider la pratique évaluative au quotidien?**

Conférencier et conférencière : *Pierre Brochu* et *Mélanie Labrecque* (Conseil des ministres de l'Éducation, Canada)

L'enseignante doit constamment porter un jugement sur le rendement des élèves. L'évaluation en salle de classe est un processus d'autorégulation continu et prend une variété de formes selon la fonction et le moment. Dans certains cas, cette évaluation sera plus formelle et ponctuelle et elle exigera une approche plus systématique. Cette communication visera à présenter la panoplie d'outils utilisés dans les évaluations à grande échelle pour juger du rendement des élèves. On y décrira et présentera des instruments tels les grilles de notation, clés de codification, copies-types, et descripteurs de niveaux utilisés par des programmes d'évaluation à grande échelle au Canada. Comment les enseignants peuvent-ils, dans leur enseignement au quotidien, s'inspirer de ces outils pour mieux objectiver et concrétiser les évaluations faites en salle de classe? Dans quels contextes ces instruments sont-ils utiles et dans lesquels le sont-ils moins? Comment les enseignants peuvent-ils rendre plus efficace la prise de décision ainsi que la communication subséquente de cette décision auprès des élèves, collègues et parents? À l'aide d'exemples issus du Programme pancanadien d'évaluation (PPCE), du Programme international pour le suivi des acquis (PISA) et du Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), cette présentation illustrera comment certains outils peuvent rendre le processus d'évaluation plus efficace.

Vendredi 13h45 H2 **Nature, variété et qualité des instruments de collecte de données utilisés dans des recherches doctorales**

Conférencier et conférencières : *Éric Dionne*, *Marielle Simon* et *Lilia Alexandra Simões Forte* (Université d'Ottawa)

Qu'elle soit basée sur un devis qualitatif, quantitatif ou mixte, la validité des conclusions de toute recherche doctorale est intimement reliée aux données brutes collectées à l'aide de son instrumentation. En effet, si les instruments de collecte de données sont, par exemple, inadéquats ou incomplets, c'est tout le processus de recherche qui en souffre. Dans cette étude, nous nous sommes intéressés aux outils de collecte de données utilisés dans le cadre de recherches doctorales afin d'établir (1) leur nature, (2) leur variété et (3) leur propriété tel que rapporté par l'étudiant-chercheur. À cette fin, nous avons dressé, à l'aide d'une grille d'analyse de contenu, l'inventaire des outils de collecte de données utilisés dans 40 thèses de doctorat

sélectionnées avec un échantillonnage systématique dans Thèses Canada et Dissertation et dans Thesis Proquest. Notamment, nous avons noté dans les thèses doctorales une préférence pour le devis mixte de recherche faisant appel à une combinaison de questionnement et d'entretiens. Toutefois, les outils d'observation, d'analyse de contenu, les groupes de discussion, la photographie, la simulation et les vignettes sont également utilisés. Il existe donc une surprenante variété d'instruments utilisés mais les renseignements concernant les propriétés des instruments (ex. procédé de validation) sont parfois lacunaires. La présentation se terminera par une discussion des implications des résultats de l'étude sur les principes de rédaction et de dissémination de l'instrumentation dans les recherches doctorales.

Vendredi 13 h 45

H3

Combinaison et apports des différentes formes de jugement pour qualifier la prise de décision de la VAE

Conférencière : *Sandrine Cortessis* (IFP, Lausanne)

Dans le cadre d'une recherche doctorale (Cortessis, 2010), nous avons analysé l'activité d'un jury de VAE (validation des acquis de l'expérience), afin de comprendre de quelle manière ce dernier formait son jugement à propos de candidats. La VAE doit permettre de reconnaître les acquis de l'expérience au regard des repères officiels que sont les référentiels des diplômes visés. Dans cette contribution, nous nous intéresserons plus particulièrement au rôle joué par le référentiel du diplôme visé, dans l'élaboration de sa décision par le jury. Nous considérerons alors la construction de la décision du jury comme un travail que nous analyserons à l'aide des travaux de l'ergonomie (Leplat & Hoc 1983), et de la clinique de l'activité (Clot, 2001, 2008). Nous envisagerons enfin le référentiel comme un outil dialogique (Vygotski, 1934/1997). Pour observer le dialogue entre un jury et un référentiel, nous avons eu accès à un dispositif de VAE qui se donnait ouvertement pour objectif d'être un lieu d'expérimentation collective de la construction du jugement. Les concepteurs de la procédure de VAE que nous avons observée ont en effet prévu des espaces et des lieux explicitement consacrés à la régulation de leurs pratiques par les jurés intervenant dans le processus. Vu, par un angle prescriptif du dispositif, comme une procédure purement technique et inerte de renseignement de critères, le jugement des jurés s'est avéré en réalité une procédure active et interactive, dont l'émergence n'était pas sans occasionner de vives tensions, enrayant la possibilité de remplir la grille de manière mécanique. Nous avons alors cherché à dégager des processus types, des points clés et des passages critiques.

BLOC I (de 14 h 30 à 15 h)

Vendredi 14 h 30

I1

Évaluer un programme axé sur le développement de la compétence interculturelle : l'importance d'une instrumentation adéquate

Conférencière et conférencier : *Lilia Alexandra Simões Forte* et *Éric Dionne* (Université d'Ottawa)

Sur le plan éducatif, la mondialisation et les mouvements migratoires d'individus ont fait en sorte que les institutions scolaires et universitaires soient de plus en plus hétérogènes sur le plan culturel. Actuellement, il existe un grand intérêt pour implanter des programmes permettant de développer chez les étudiants et les professeurs la capacité d'interagir et de gérer la diversité. Il n'en demeure pas moins que la qualité de certaines pratiques d'évaluation des compétences interculturelles est remise en question, à cause, notamment, des méthodes d'évaluation qui ne sont pas

toujours adaptées aux problématiques associées à l'évaluation des compétences et particulièrement l'instrumentation. On remarque, par exemple, que plusieurs instruments élaborés pour mesurer les compétences interculturelles mesurent dans les faits des connaissances et non pas des compétences (Mendenhall et al., 2004). Cette situation préoccupante, compte tenu des enjeux sociétaux et éducatifs, mérite donc qu'on s'y intéresse d'un angle méthodologique. En nous inspirant des recommandations présentées dans les travaux de Deardorff (2005, 2009) et de Fantini (2009) au sujet de l'utilisation de plusieurs méthodes, typologies et instruments pour évaluer les compétences interculturelles, cette communication approfondira les caractéristiques des principaux types d'instruments utilisés dans le cadre de programmes en Europe et en Amérique du Nord. Par ailleurs, nous porterons un regard critique au sujet du processus de validation et de la triangulation d'instruments. Nous espérons ainsi démontrer l'importance de ces aspects pour former et évaluer des citoyens culturellement compétents.

Vendredi 14 h 30

12 **Le rôle de la triangulation référentielle dans des situations de jugement professionnel en évaluation**

Conférencière : *Lucie Mottier Lopez* (Université de Genève)

La communication discutera le rôle de la triangulation entre plusieurs référents qui guident l'évaluation des apprentissages des élèves en salles classe et les prises de décision afférentes. L'étude de Mottier Lopez et Allal (2010) a mis en évidence les référents suivants dans le jugement évaluatif d'un enseignant qui établit un bilan certificatif et pronostique en fin d'école primaire : les textes légaux du système scolaire qui contraignent les procédures d'évaluation et d'orientation; les attentes et objectifs des plans d'études et les contrôles écrits qui s'y rapportent; la culture de l'école et ses projets pédagogiques collectifs; les valeurs personnelles de l'enseignant; les théories-en-acte de l'enseignant; la microculture de la classe; les normes professionnelles et éthiques de la profession enseignante. Ces référents, différemment pondérés dans le jugement professionnel en fonction des situations singulières à évaluer, servent à construire une signification aux données recueillies, pour les soupeser, les apprécier et anticiper les conséquences des actions envisagées. Cette « triangulation référentielle » s'articule à des triangulations méthodologiques combinant une perspective de validation et une perspective interprétative élargie quand les données ne sont pas concordantes entre elles. La communication présentera un modèle de jugement professionnel en lien avec ces processus de triangulation. Il sera discuté dans différentes situations de jugement évaluatif : non seulement lors de la réalisation d'un bilan certificatif, mais également en cas d'intervention de régulation à des fins de soutien d'apprentissage et lors d'une prise de décision d'orientation dans un conseil de classe. À partir de ces trois exemples documentés par des données empiriques, nous discuterons les apports du jugement professionnel en évaluation mais également les biais possibles. Les critères de validité écologique et de validité de conséquence seront mis en avant.

Formulaire d'inscription

33^e session d'étude de l'ADMEE-Canada

Les frais d'inscription incluent le cocktail du jeudi et le dîner du vendredi.

Le dîner du jeudi n'est pas inclus.

J'assisterai à l'Assemblée générale ADMEE le jeudi 17 novembre. OUI NON

Formulaire électronique : écrire dans la partie ombrée, elle s'agrandira au besoin

Inscription au congrès	<input type="checkbox"/>	300 \$
Inscription au congrès (ÉTUDIANT à temps complet)	<input type="checkbox"/>	150 \$

Transmettez-nous au plus tôt votre formulaire d'inscription électronique par courriel et envoyez-le nous par la poste avec votre chèque.

Date limite de réception des formulaires d'inscription : **14 novembre 2011**

Cochez si : Adresse personnelle Adresse au bureau

NOM :		PRÉNOM :	
ADRESSE :			
VILLE :		PROVINCE/PAYS :	
CODE POSTAL :		EMPLOYEUR :	
TÉL. PERS. :		OCCUPATION :	
TÉL. BUR. :		TÉLÉCOPIEUR :	
COURRIEL :			

Jeudi 17 novembre 2011

Choisir un des 2 ateliers du jeudi (10h-11h30) : Atelier 1 : Atelier 2 :

Pour chaque bloc de communication, noircir la case de vos 1^{er} et 2^e choix. (Votre choix sera respecté selon la capacité de la salle.)

Bloc A (13h15-13h45)		Bloc B (14h-14h15)		Bloc C (14h45-15h15)		Bloc D (15h30-16h)		Bloc E (16h15-16h45)	
1 ^{er} choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix	2 ^e choix
A1 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>	B1 <input type="checkbox"/>	B1 <input type="checkbox"/>	C1 <input type="checkbox"/>	C1 <input type="checkbox"/>	D1 <input type="checkbox"/>	D1 <input type="checkbox"/>	E1 <input type="checkbox"/>	E1 <input type="checkbox"/>
A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	B2 <input type="checkbox"/>	B2 <input type="checkbox"/>	C2 <input type="checkbox"/>	C2 <input type="checkbox"/>	D3 <input type="checkbox"/>	D3 <input type="checkbox"/>	E2 <input type="checkbox"/>	E2 <input type="checkbox"/>
A3 <input type="checkbox"/>	A3 <input type="checkbox"/>	B3 <input type="checkbox"/>	B3 <input type="checkbox"/>	C3 <input type="checkbox"/>	C3 <input type="checkbox"/>				

Vendredi 18 novembre 2011

Bloc F (10h45-11h15)		Bloc G (11h30-12h)		Bloc H (13h45-14h15)		Bloc I (14h30-15h)	
1 ^{er} choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix	2 ^e choix
F1 <input type="checkbox"/>	F1 <input type="checkbox"/>	G1 <input type="checkbox"/>	G1 <input type="checkbox"/>	H1 <input type="checkbox"/>	H1 <input type="checkbox"/>	I1 <input type="checkbox"/>	I1 <input type="checkbox"/>
F2 <input type="checkbox"/>	F2 <input type="checkbox"/>	G2 <input type="checkbox"/>	G2 <input type="checkbox"/>	H2 <input type="checkbox"/>	H2 <input type="checkbox"/>	I2 <input type="checkbox"/>	I2 <input type="checkbox"/>
F3 <input type="checkbox"/>	F3 <input type="checkbox"/>	G3 <input type="checkbox"/>	G3 <input type="checkbox"/>	H3 <input type="checkbox"/>	H3 <input type="checkbox"/>		

Veuillez libeller votre chèque ou mandat-poste au nom d'**ADMEE-Canada** et l'expédier avec le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : ADMEE-Canada, Département FPE, Bureau 422, Université Laval, 2320, rue des bibliothèques, Québec (Québec) G1V 0A6. ☎ 418- 656-2131 (5053) / 📞 418-656-2885 / ✉ congres@admee.ca /

Section à remplir si les frais d'inscription sont défrayés par un organisme :			
Nom de l'organisme :			
Personne-ressource :			
Courriel :		Téléphone :	